



le
Rouillacais
Communauté de Communes

Madame, Monsieur

Pour votre demande de logement, merci de nous transmettre les imprimés suivants ci joints à ce document :

1. L'imprimé intitulé RECHERCHE DE LOGEMENT
2. La demande de logement social
3. Tous les documents qui correspondent à votre situation ci-dessous.
4. Une caution solidaire vous sera demandée ou bien vous pouvez faire une demande auprès d'un organisme public (pour plus ample information vous pouvez vous rapprocher de l'Agence Nationale pour l'information sur le logement)

Pour instruire votre demande merci de nous transmettre les éléments suivants :

Pièce d'identité en cours de validité (choisir parmi les documents suivants) :

- Carte d'identité française ou étrangère (avec photo)
- Livret de famille
- Passeport français ou étranger (avec photo)
- Permis de conduire français ou étranger (avec photo)
- Carte de séjour temporaire
- Carte de résident
- Carte de ressortissant d'un État membre de l'UE ou de l'EEE

Justificatif de domicile

- 3 dernières quittances de loyer ou, à défaut, une attestation du précédent propriétaire (ou de son mandataire) indiquant que le locataire est à jour de ses loyers et charges
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant indiquant que le candidat à la location réside à son domicile

Justificatif de ressources

- 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition
- Attestation de simulation pour les aides au logement établie par la Caf ou par la MSA ou par le locataire
- prestations sociales et familiales et allocations perçues lors des 3 derniers mois ou justificatif de l'ouverture des droits établis par l'organisme payeur

Justificatif de ressources (Merci de joindre les documents correspondants à votre situation)

SALARIE / APPRENTI	<ul style="list-style-type: none">• Contrat de travail ou de stage ou, si nécessaire, attestation de l'employeur précisant l'emploi et la rémunération proposée, la date d'entrée en fonctions envisagée et, si nécessaire, la durée de la période d'essai• 3 derniers bulletins de salaires• Prime d'activité (si perçue)
RETRAITE	<ul style="list-style-type: none">• Notification de retraite (régime de base + complémentaire)• Justificatif de versement des indemnités, retraites, pensions
ETUDIANT	<ul style="list-style-type: none">• Carte d'étudiant ou certificat de scolarité pour l'année en cours• Avis d'attribution de bourse (étudiant boursier)
ARTISAN / COMMERCANT/INDEPENDANT	<ul style="list-style-type: none">• Copie de la carte professionnelle (profession libérale)• Copie du certificat d'identification de l'Insee comportant les numéros d'identification (travailleur indépendant)• Extrait D1 original du registre des métiers de moins de 3 mois (artisan)• Extrait K ou K bis du registre du commerce et des sociétés de moins de 3 mois (entreprises commerciale)• 2 derniers bilans comptables ou, si nécessaire, attestation des ressources pour l'exercice en cours délivrés par un comptable (non-salariés)
SANS EMPLOI	<ul style="list-style-type: none">• Allocation du pole emploi, Avis de paiement• Prestations sociales et familiales (Allocation adultes handicapés, revenu de solidarité active, allocation familiales ect.....)

POUR LA CAUTION :

Justificatifs à fournir pour les cautions :

Pièce d'identité en cours de validité

- une pièce justificative d'identité en cours de validité, comportant la photographie du titulaire
- Passeport français ou étranger
- Permis de conduire français ou étranger

Justificatif de domicile

Une seule pièce justificative de domicile parmi les documents suivants :

- Dernière quittance de loyer.
- Facture d'eau, de gaz ou d'électricité de moins de trois mois.
- Dernier avis de taxe foncière ou, à défaut, titre de propriété de la résidence principale.

Justificatif de ressources

- 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition
- Tous documents attestant de vos ressources (tableaux ci-dessus)

A réception de ces éléments, si un logement correspondant à vos critères est vacant sur notre parc immobilier votre dossier sera étudié puis une visite sera effectuée. Si le logement vous convient, votre dossier passera en commission.

En cas de refus, votre dossier sera conservé pendant 1 an au cas où un nouveau logement se libère au-delà de ce délai, il faudra instruire un nouveau dossier.

Dans l'attente, je vous prie de croire à mes salutations distinguées.